



Traité Maasser Chéni

Michna 5 - Chapitre 1

פלוקח מים,
ומלח,
ופירות במחברים לקריע,
או פירות שאינן יכולין להגיא לירושלים,
לא קנה מעשר.
פלוקם פירות,
שוגג,
יחזרו דמים למקום.
מיזיד,
יעלו ויאכלו במקום.
ואם אין מקדש,
ירקבו:

Celui qui a acheté de l'eau, ou du sel ; des fruits [encore] attachés au sol ou des produits qui ne sont pas susceptibles d'arriver à Jérusalem, n'a pas acquis de dîme. Dans le cas de celui qui a acheté des fruits par erreur, il faut que l'argent soit rendu. Si cela a été fait sciemment, les fruits doivent être amenés à Jérusalem et s'il n'y a pas de sanctuaire, on les laissera pourrir.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions